



Et ce qui est finalement paru dans l'Est Républicain

05.06.2014 23:02:54 | ASDS, Denis Tisserand | 0 Comments

Si le conseil municipal de Mai n'a pas été annoncé dans l'Est Républicain, son compte rendu y figure en bonne place.

Les interventions du groupe SDS y sont reportées de manière assez fidèle.

Nous pouvons même y trouver le texte de la motion déposée par notre groupe pour le maintien du projet du retour de la gestion de l'eau dans le domaine public.

Plus de détails...

05/06/2014 à 05:00 Seloncourt Conseil municipal : échanges à fleurets mouchetés

La dernière séance du conseil municipal annonçait une soirée plutôt calme, hormis une délibération portant sur une motion déposée par le groupe Seloncourt dynamique et solidaire (lire ci-contre). Ce dernier en a profité pour poser un certain nombre de questions à l'équipe en place.

Tout d'abord Christian Toitot, du fait qu'il fait partie de la commission qui traite ce sujet au conseil communautaire de PMA, a demandé à être intégré avec Denis Tisserand à la réflexion menée par la municipalité à propos de l'extension des pistes cyclables maillant le Pays de Montbéliard et qui doivent rejoindre la vallée du Gland, et donc Seloncourt. Mme le Maire a répondu qu'elle donnera suite à cette demande.

Ensuite, Christian Toitot, arguant de l'exemple venant d'en haut, à savoir celui de Marcel Bonnot, le président de PMA qui a renoncé à sa voiture de fonction avec chauffeur, a demandé à Mme Tharin des explications sur sa voiture de fonction, s'enquérant si les indemnités perçues pour ses mandats étaient insuffisantes pour entretenir elle-même un véhicule. Irène Tharin a indiqué que cette voiture était à la disposition des services municipaux lorsqu'elle se trouvait à la mairie et raconté l'historique de son achat (initialement volonté d'équiper la mairie d'un véhicule électrique). Mme Tharin a indiqué qu'elle prenait bonne note de cette réflexion, tandis qu'un conseiller municipal de la majorité demandait à Christian Toitot s'il roulait en Audi pour se conformer à un paragraphe de la profession de foi de sa liste qui s'engageait à favoriser le commerce local.

Alain Savorgnano a quant à lui demandé l'utilité d'un tuyau débouchant sur la rivière derrière l'Intermarché en construction. Le directeur général des services communaux, présent à la séance a pu préciser qu'il s'agit d'un tuyau qui déversera des eaux pluviales après filtration.

Alain Savorgnano s'est ensuite enquis de la suite qui sera donnée pour la dernière tranche de l'aménagement du centre-ville. Il lui a été répondu que la priorité serait donnée aux réfections des rue Viette et du Centre.

Puis Alain Savorgnano a rappelé la demande de l'opposition de donner plus de place au public lors des séances du conseil.

Sylvie Werny a demandé quelles seraient les professions médicales qui seront présentes dans l'immeuble qui va être érigé à la place des 136 et 138 rue Leclerc. Il n'y a pas eu de réponse immédiate à cette demande, l'investissement étant privé.

Pour finir, Denis Tisserand s'est inquiété de l'utilisation des produits phytosanitaires par les services municipaux dans des endroits fréquentés par des enfants, sachant que défoliants et pesticides seront interdits d'usage à l'horizon 2020. Samuel Bühler a répondu que le problème était pris en compte et que le service espaces verts allait suivre une formation dès cet été dans le but de restreindre puis de supprimer l'utilisation de ces produits.

05/06/2014 à 05:00

Seloncourt Une motion du groupe SDS repoussée

SDS a fait parvenir la motion qui suit à la municipalité : « Le groupe Seloncourt dynamique et solidaire, qui compte cinq élus au conseil, a déposé une motion défendant le maintien du retour en régie publique de l'eau et de l'assainissement à PMA.

« Le groupe Seloncourt dynamique et solidaire, qui compte cinq élus au conseil, a déposé une motion défendant le maintien du retour en régie publique de l'eau et de l'assainissement à PMA.

Par le vote positif de cette motion nous demandons aux élus de Seloncourt de se prononcer pour le maintien de la décision d'un retour en régie publique avec effet en janvier 2015. Cette décision a été prise à une large majorité des élus de PMA, de gauche et de droite, en novembre 2013. Depuis 1993 la gestion de l'eau a été confiée à un opérateur privé, avec pour conséquences une forte augmentation du prix du m³ d'eau et la détérioration du réseau dont l'entretien a été négligé. Le retour en régie publique ne menace pas les emplois. Il permet une maîtrise des coûts pour les usagers que nous sommes tous, tout en dégageant 6 à 7 millions d'euros par an pour l'entretien du réseau.

L'eau est un bien commun de l'humanité. La gestion de ses ressources, son accès, son retraitement, représentent un service dû à chacun et qui nous concerne tous. Nous rappelons que très sensibilisés à ce problème nous avons organisé en 2010 une conférence sur ce sujet avec la présence, entre autres, de Mme Danielle Mitterrand.

Le groupe SDS défendra, dans l'intérêt général, le service public de l'eau en votant pour cette motion lors du conseil municipal du 27 mai. »

Le conseil municipal avait fait établir une délibération afin de la passer au vote. Mais lors de la séance du 27 mai, comme la loi le lui autorise, le maire a supprimé la délibération de l'ordre du jour, arguant du fait que le nouveau conseil communautaire de PMA ne s'est pas encore prononcé sur la suite à donner à ce problème. Ceci malgré les protestations de SDS qui voulait entendre la position de la municipalité sur ce dossier avant celle de PMA et peut-être la mettre en porte-à-faux.

- [Version pour impression](#)
- [Envoyer par E-Mail](#)
- [Abonnement aux Newsletters](#)

-
-

Ecrire un commentaire

Add comment

Name

Title

Comment

Le Capcha

Code de sécurité Veuillez saisir la séquence de caractères de l'image dans le champ ci-dessous.



Add

No comments yet.

<http://2014.seloncourt.net/fr/News/Message-news?newsid=24&pdfview=1>